

2565

825

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

EXTRAIT

LES
EX-VOTO MÉDICAUX D'ORGANES INTERNES
DANS L'ANTIQUITÉ ROMAINE
par le D^r paul ROUQUETTE

Bibliothèque Maison de l'Orient

135151

PARIS
Chez le Secrétaire général
46, rue Bonaparte, 46
1912

**LES EX-VOTO MÉDICAUX D'ORGANES INTERNES
DANS L'ANTIQUITÉ ROMAINE**

par le D^r Paul ROUQUETTE

II

Dans une première étude (1), nous avons passé en revue toute une série d'organes internes du corps humain, représentés soit à l'état isolé, soit groupés par appareil, et nous disions qu'en poursuivant nos recherches dans les collections des musées, nous avons trouvé des preuves absolument palpables que ces ex-voto de viscères représentaient bien les viscères de l'organisme humain. C'est ainsi que nous allons étudier toute une série de torsos ou de moitié de torsos d'hommes et de femmes, qui largement ouverts par une laparotomie médiane, laissent apparaître les organes précédemment décrits, disposés suivant le même type conventionnel que sur les « *planches anatomiques* », reproduites dans notre premier article.

**Ex-voto d'organes internes
adhérents à une forme humaine**

Cette nouvelle série d'*Ex-voto anatomiques adhérents à une forme humaine* indique un degré d'art ou de science (2), plus élevé dans l'interprétation de ces offrandes, qui cherchaient à rappeler le plus possible la forme et le siège de l'organe malade. Tel torse, par exemple, bien que laparotomisé sur la ligne médiane, n'est modelé que d'une façon incomplète et seulement du côté droit, pour bien indiquer que la douleur, quoique d'origine centrale, ne se manifeste qu'à droite. Tel autre

(1) *Bull. de la Soc. fr. d'hist. de la méd.*, X (1911), p. 504 et suiv.

(2) Sous Galien, l'enseignement de l'anatomie consistait à montrer un homme nu et à désigner l'emplacement des organes et des viscères; mais ces indications supposaient préalablement un enseignement fondé sur la dissection humaine. Celle-ci fut surtout en honneur à l'époque d'Hérophile, mais les connaissances précises qu'elle avait données se perdirent peu à peu ou devinrent de plus en plus vagues.

buste de femme est représenté, de façon voulue, sans tête, ni bras, ni jambes ; mais la laparotomie abdominale, mettant à nu les viscères, nous indique de façon précise que ni la tête ni les membres ne prenaient part aux souffrances d'origine viscérale. De la sorte, le dieu guérisseur avait constamment devant les yeux l'image de l'organe malade avec toutes les indications voulues.

Un des plus célèbres ex-voto de la série que nous allons publier est sans contredit le « *Thorax ouvert* » du Musée des antiques au Vatican.

Thorax ouvert, du Vatican (fig. 1).

Ce torse, en marbre, fut trouvé vers le milieu du XVIII^e siècle dans les fouilles faites sur l'emplacement de la villa d'Antonius Musa, médecin d'Auguste, entre la via Labicana et la villa Prænestina (1). Il est sans doute assez mutilé, comme on peut le voir, mais il est resté heureusement pour nous la plus grande partie de la « *préparation anatomique* » qu'il avait peut-être, dans l'idée du sculpteur, l'intention de représenter.

Ce torse, dont les proportions extérieures sont exactes, est celui d'un homme adulte et bien musclé. Une incision médiane, qui va de la base du cou à la région hypogastrique, laisse entrevoir la masse entière des viscères thoraciques et abdominaux. On aperçoit donc, dans la partie supérieure de l'incision, les poumons inclinés l'un vers l'autre et abritant à l'intérieur d'une loge de forme triangulaire un organe très allongé, pointu, qui ne peut être que le cœur. On remarquera que ce cœur, comme dans les autres ex-voto, est encore placé sur la ligne médiane et qu'il est encore plus pointu à son extrémité que nous ne l'avons rencontré jusqu'ici : de plus, il adhère par sa pointe à un organe (?) sous-jacent, qui donne l'impression, par

(1) Dom CABROL (*Dict. d'Archéol. chrétienne*, art. *Anatomie*) : « La date de ce fragment peut être approximativement indiquée comme antérieure à l'époque de Galien, dont la description anatomique des viscères abdominaux est sensiblement plus avancée que leur représentation dans ce fragment. »

son bord relevé, d'un simple feuillet transversal. Cet organe membraneux représente-t-il le diaphragme?



Fig. 1.

L'hypothèse nous paraît plausible et soutenable, bien qu'elle ait été niée par le D^r Tommasi Crudeli (1);

(1) *Bull. dell'Institut. di Corrispond. archeol.*, 1885, p. 147-149.

Charcot et Dechambre, au contraire, déterminent de façon très catégorique (1) comme « diaphragme (2) le feuillet transversal, sur lequel adhère le cœur ». La forme de ce cœur a donné lieu à des controverses nombreuses; car on a voulu y voir, d'après cette donnée et d'après celle du contact avec le diaphragme, la reproduction d'un cœur de singe. On en concluait que ce marbre avait été sculpté d'après nature, puisque la dissection des singes remplaçait dans l'antiquité celle des cadavres humains (3), et l'on cherchait dans les différentes espèces de singes celle qui présentait une semblable disposition du cœur, tout en ayant un appareil pulmonaire en concordance avec l'anatomie de l'homme. On en arrivait ainsi à conclure que seuls le magot, le ouistiti et le tamarin pouvaient avoir servi de modèles, puisqu'ils avaient à la fois un cœur vertical et des poumons comme ceux de l'homme, c'est-à-dire un poumon droit à trois lobes, un poumon gauche à deux lobes, alors que l'immense majorité des êtres de leur espèce présente quatre lobes au poumon droit.

En réalité, en a-t-il été ainsi? ou ne faut-il pas y voir, comme le propose le professeur T. Crudeli, un artifice de préparation du sculpteur, qui n'aurait fait adhérer la pointe du cœur que pour assurer la solidité de cette petite pièce de marbre, isolée et pendante au milieu de la cavité thoracique? Cette explication nous paraît beaucoup plus simple et plus plausible que l'hypothèse de Charcot.

Au-dessous du diaphragme (puisque nous en admet-

(1) *Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie*, 1837, IV, p. 425-437: De quelques marbres antiques concernant les études anatomiques, par les D^{rs} CHARCOT et DECHAMBRE.

(2) Cet organe était connu d'ailleurs des Grecs, d'après le témoignage de PLINE (*Hist. Nat.* Liv. XI, § LXXVII), puisqu'ils lui avaient donné le nom de « *φρενας* » tandis que les Latins dénommaient « *præcordia* » cet organe membraneux étendu au devant du cœur.

(3) Telle était la croyance de Pline qui affirme (Liv. XI, § 100) que tous les organes intérieurs des singes sont conformés sur le modèle de l'espèce humaine.

tons l'existence) se trouve une masse globuleuse, volumineuse bien que fragmentée de moitié. Sur cette masse, partant du milieu du diaphragme, exactement au-dessous de la pointe du cœur, une ligne de démarcation se dirigeant vers le côté droit de l'abdomen indique la séparation entre le foie et l'estomac.

Le foie est ainsi représenté, comme nous l'avons déjà vu, sous forme d'organe trilobé; quant à l'estomac, auquel l'artiste a donné des proportions excessives, peut-être intentionnellement, il est représenté avec la grande courbure en haut et la petite en bas, contrairement à la normale.

La cassure du marbre ne permet pas de voir l'aboutement de l'estomac avec l'intestin, mais on peut voir un fragment de ce dernier organe refoulé tout en bas, à l'extrémité gauche et inférieure de ce torse.

Nous avons fait ressortir les inexactitudes anatomiques les plus grossières de ce marbre sans nous arrêter à des critiques que chacun peut faire, comme celle par exemple de la position abaissée du cœur, absolument anormale. Ce que nous avons dit suffit pour permettre de conclure que ce « marbre » n'a pu être fait d'après nature; qu'il n'était pas destiné par suite à servir de modèle anatomique; qu'il n'est pas davantage l'expression d'une fantaisie d'artiste, mais qu'il s'agit très probablement d'un ex-voto pour la réalisation duquel le sculpteur avait appelé à son aide tant bien que mal les notions qu'il avait acquises en anatomie.

Quoi qu'il en soit, ce marbre est fort curieux, car il devait être l'offrande d'un riche personnage si on le compare au point de vue de la matière première et du travail d'exécution aux autres ex-voto de simple terre cuite faisant partie de cette même série.

Torse en terre cuite
du Musée national Rome (fig. 2).

L'exemplaire reproduit par la fig. 2 est un torse en terre cuite, mutilé lui aussi, mais complet au point de

vue de l'ensemble des viscères. Ses restes indiquent suffisamment le souci qu'avait eu le modelleur de se rapprocher de la nature, du moins par l'aspect extérieur; car il n'a pas manqué d'indiquer la saillie de



Fig. 2.

la hanche, le pli de l'aîne à droite et la rondeur musculaire de la partie supérieure de la cuisse du même côté.

Ce torse, un des plus curieux du Musée national de Rome, fut découvert dans un chantier de fouilles à Rome même (1); il mesure 34^{cm} de haut sur 28^{cm} de

(1) Comtesse Lovatelli: Isola Tiberina, Fouilles du Tibre (*Mélanges Perrot*, 1903, p. 227).

large, et l'ouverture de ce buste si largement laparotomisé, du bord supérieur du sternum à la symphyse pubienne, en comprend presque toute la hauteur (30^{cm} sur 22^{cm}).

Le sternum a été complètement réséqué, ainsi que le « tablier costal, » au niveau de trois côtes, dont on aperçoit les surfaces de section à droite et à gauche dans l'épaisseur des téguments du thorax. A ce sujet, il y a lieu de faire remarquer que la paroi abdominale et thoracique est représentée formée de deux feuillets : un feuillet superficiel, le plus épais, qui recouvre les côtes sectionnées, et un feuillet profond, plus mince, qui pourrait être rabattu sur les organes internes.

Faut-il y voir un simple fait du hasard ou, au contraire, ne serait-ce pas une indication que cet ex-voto a été fait en partie d'après nature ? La chose nous paraît assez probable.

Le modeleur, en tout cas, s'il n'avait pas vu des viscères humains en place, avait dû *voir ouvrir* (1) un thorax et un abdomen, car il n'eût pas inventé de pure imagination un double plan superficiel, épais, musculaire, et un plan profond, plus mince, aponévrotique et péritonéal.

Dans l'angle supérieur de l'ouverture thoracique, on retrouve la « loge triangulaire » que nous sommes accoutumés à rencontrer, abritant le même organe ovoïde, que nous avons déterminé comme étant le cœur. Rappelons que les deux masses inclinées l'une vers l'autre et formant le toit protecteur de la loge cardiaque représentent les poumons : ceux-ci, toutefois, ne sont pas figurés de manière aussi complète que dans les ex-voto précédents, où les différents lobes sont dessinés.

(1) Malgré la rareté des dissections ou des autopsies, un médecin de l'École hippocratique, Dioclès, de Caryste, avait écrit dès le II^e siècle un traité de la dissection, cité par Pline et Galien (*Dioclis fragmenta*, КСНХ, 1820) ; de même Hérophile, (335 av. J.-C.) et Erasistrate (300-260 av. J.-C.).

Quant à la masse transversale, sur laquelle repose le cœur, comme « sur un coussin mollet », au dire de Galien, elle pourrait à la rigueur être interprétée comme le diaphragme, et nous ne pensons pas, comme c'est du reste l'avis du professeur Stieda, qu'on puisse y voir une image du péricarde : ses dimensions en sont trop grandes, par rapport aux autres organes. Le professeur Stieda croit simplement qu'on a voulu réunir les poumons par un bourrelet transversal, dénué de signification précise ; nous ne sommes pas de son avis et nous pensons au contraire qu'il s'agit bien là du diaphragme, comme dans le thorax en marbre du Vatican.

Au-dessous du diaphragme et à gauche (par rapport à la photographie), se trouve une masse quadrangulaire, obliquement dirigée de dedans en dehors et de haut en bas : cette masse doit représenter le foie ; elle est surmontée elle-même d'une petite masse cylindrique, qui pourrait être la vésicule biliaire.

À droite du foie, un organe volumineux, dilaté, avec des gouttières verticales indiquant ses propriétés d'extensibilité, représente à n'en pas douter, l'estomac : au-dessous de lui, un organe de volume réduit et symétrique du foie est l'image de la rate (1).

Barrant transversalement toute la cavité abdominale et sans continuité apparente avec l'estomac, se déroule une anse intestinale, ayant d'abord la direction du colon transverse, puis s'infléchissant à droite en un coude assez brusque pour se continuer par une partie rectiligne. Cette anse vient aboutir enfin à un organe médian placé tout au bas de l'incision abdominale et derrière lequel son extrémité se trouve cachée. Disons, sans plus tarder, que cet organe à apparence sphérique et placé juste au-dessus de la symphyse pubienne ne peut être que la vessie (2).

(1) PLINE. *Hist. nat.*, liv. XI, § LXXX : « Du côté gauche, à l'opposite du foie, est attachée la rate, dont la perte, d'après certains, amènerait chez l'homme la perte du rire, tandis que l'intempérance du rire dépendrait de la grosseur de cet organe ».

(2) PLINE (*Hist. nat.*, liv. XI, § LXXXIV) : « La vessie de l'homme est sous le ventre, à la partie antérieure. »

Pouvons-nous tirer de l'examen de cet ex-voto quelques déductions médicales ?

Il apparaît à première vue que l'organe mis le plus en relief, qui a été modelé semble-t-il avec un soin tout particulier, est l'intestin dans sa portion transversale. Si on compare en effet cette portion à la partie descendante du même organe, simple tube uni, sans aucun détail, on ne manquera pas d'être frappé de la série d'involutions sur son axe de ce côlon transverse, avec des parties distendues et d'autres étranglées.

On devine très nettement qu'on a voulu représenter ici une série d'étranglements internes ; et il se pourrait fort bien que l'affection ayant motivé cette « planche anatomique » si curieuse ait été une obstruction intestinale. A notre avis, c'est ce qu'a voulu signifier le fabricant en multipliant les involutions de l'intestin sur son axe. Peut-être même l'affection avait-elle nécessité une laparotomie que rappellerait également l'ex-voto (1).

Un torse analogue, mais en meilleur état que le précédent au point de vue de la silhouette extérieure est le torse de femme représenté par la fig. 3.

En réalité, ce torse ne comprend que la moitié droite du thorax et cette limitation de l'ex-voto n'est pas la résultante de cassures antérieures : elle a été voulue par le modelleur qui a exécuté la pièce sur les indications de la malade.

Ce demi-torse comprend l'amorce du cou et du bras droit, le sein droit, le thorax et l'abdomen jusqu'à la naissance des cuisses, qui sont brisées, mais ne devaient probablement qu'être amorcées aussi, comme le bras et le cou.

Quant au côté gauche, il n'est même pas ébauché ;

(1) Un passage d'Élien (*Hist. animal.*, IX, 33) cite le cas d'une femme à laquelle les prêtres d'Esculape ouvrirent le ventre (?) pour en retirer un ver d'une merveilleuse grosseur. — Un texte d'ARTÉMIDORE *Oneirocrit.*, V, 61 parle d'une incision à l'abdomen faite par Esculape à un malade. Ces mêmes indications de laparotomie (?) se retrouvent sur les stèles découvertes par Cavvadias.

pas la moindre esquisse de l'épaule, du bras ou même du sein ; il est donc bien établi que l'ex-voto se rapportait uniquement à une affection du côté droit.

Cette curieuse pièce, qui provient des fouilles même de Rome, où elle est exposée au Musée National, pré-

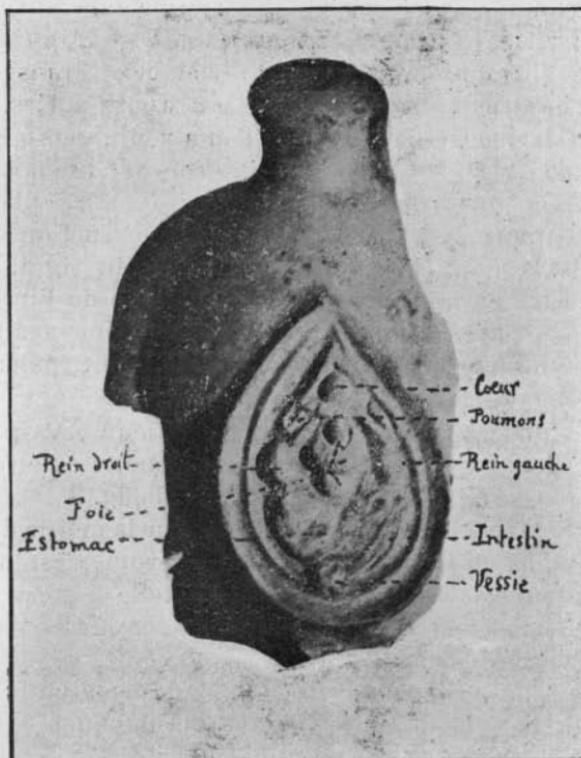


Fig. 3.

sente les dimensions suivantes : haut. 47^{cm}, diamètre transversal 22^{cm}, les dimensions de l'ouverture thoraco-abdominale étant de 21^{cm} de haut sur 16^{cm} de large.

A travers cette ouverture apparaît la totalité des viscères internes : c'est le même dispositif que précé-

demment avec la loge triangulaire, renfermant le cœur, dont la pointe fait saillie au centre ; ce sont les mêmes lobes pulmonaires, identiquement disposés, puis le foie, massé trilobé, flanquée à droite et à gauche des deux reins ; enfin, au-dessous, une vaste poche médiane et globuleuse, qui doit correspondre à l'estomac. A la partie inférieure de la cavité abdominale et à gauche, un organe tubulaire oblique de haut en bas et de dehors en dedans va s'arrêter, comme sur l'exemplaire précédent, derrière une masse arrondie, médiane, placée à hauteur du pubis, que nous avons déterminée comme la vessie.

L'interprétation de cette pièce au point de vue pathologique est plus délicate, car aucun organe n'est spécialement mis en valeur et on ne peut guère émettre d'hypothèse plausible : il est indiscutable toutefois, nous le répétons, que le souci de représenter le côté droit du corps indique nettement que l'ex-voto était « spécifique » d'une affection siégeant de ce côté.

Au point de vue de la disposition anatomique des organes, cet ex-voto rappelle un peu les « *plaques viscérales* » décrites dans la première partie (1) de notre étude, avec cette différence toutefois que dans celle-ci, les organes pulmonaires paraissent réduits au minimum, au profit des organes abdominaux, tandis que c'est plutôt le contraire chez les autres. Était-ce voulu ? Ou n'était-ce pas plutôt le fait d'une main-d'œuvre différente ?

L'ex-voto suivant (fig. 4) témoigne dans son ensemble d'une plus grande étude de la ligne ; on y relève quelques détails anatomiques précis : relief des seins, indication des sillons sous-mamillaires et intermamillaires ; le creux axillaire est indiqué ainsi que le pli génito-crural et la saillie des hanches prononcée surtout à gauche.

Ce torse de femme complet, auquel son auteur n'a pas cru devoir façonner la tête ni les membres, se

(1) *Bull. de la Soc. fr. d'Hist. de la Méd.* X, 1911, p. 512, fig. 5.

contentant de les amorcer, puisque ces parties n'avaient aucune signification pour l'ex-voto, fait partie des collections du Musée du Louvre (N, 4737, ancienne collection Durand E. D. 2097).

Ses dimensions sont les suivantes : haut. 187^{mm} ; largeur au niveau des bras ou grande envergure 130^{mm} ;

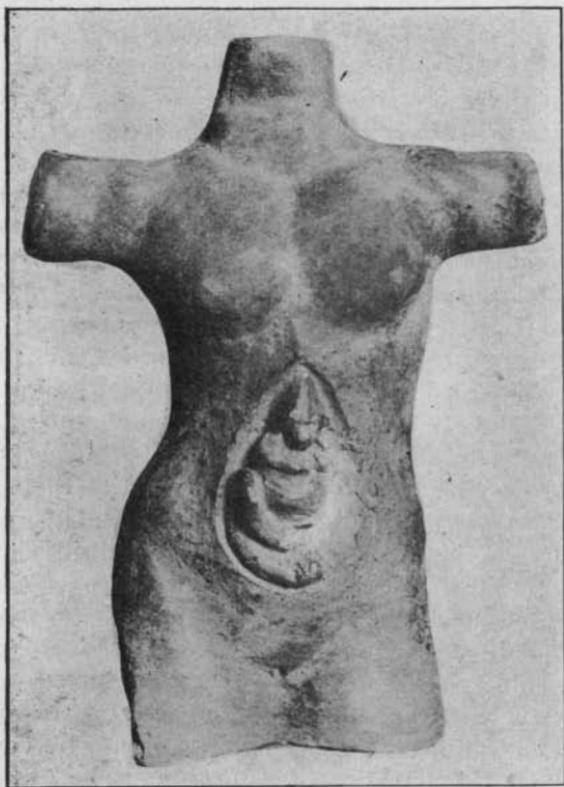


Fig. 4.

largeur des hanches 83^{mm}. Dimensions de l'incision abdominale : largeur maxima 40^{mm} ; hauteur 60^{mm}. Comme dans les deux ex-voto précédents, l'abdomen est ouvert et montre un dispositif d'organes à peu près identiques à ceux déjà étudiés ; mais on note toutefois

une ignorance plus grande de la topographie splanchnique et une précision moindre dans le détail.

C'est ainsi que cette laparotomie médiane, qui commence au-dessous de l'appendice xiphoïde, n'en met pas moins à découvert le cœur. Quant aux autres organes, ils sont mal isolés les uns des autres et l'on a peine à reconnaître la loge triangulaire formée par les poumons, qui jusqu'ici avait toujours été si bien modelée. On chercherait en vain également le foie et l'estomac, tels que nous avons été habitués à les voir : tout au plus, peut-on reconnaître dans la masse tubulée de droite une partie de l'intestin, et la vessie, dans la petite masse médiane à la limite inférieure de l'incision.

Il ne semble pas davantage possible d'émettre sur cet ex-voto une hypothèse pathologique soutenable. La malade qui l'avait offert à la divinité guérisseuse avait-elle été réellement opérée ? et avec succès ? N'était-ce pas simplement une offrande propitiatoire pour être guérie de douleurs intestinales ? N'était-ce pas peut-être aussi un ex-voto d'opération césarienne ?

Le doute ne saurait exister pour l'ex-voto précis que reproduit la fig. 5. Le donateur avait en effet pris soin de faire mouler uniquement le tronc ou plutôt l'abdomen, limité en haut à l'ombilic, en bas à la racine des cuisses.

Les dimensions de ce tronc sont les suivantes : haut. 31 m ; circonf. supér. 50^{cm} ; circonf. infér. 67^{cm}.

A cet abdomen devaient probablement être attenants les organes génitaux, si l'on en juge par les traces de cassure au niveau de la région pubienne ; mais peu importe cette mutilation, car tout l'intérêt de l'ex-voto consiste dans la masse en relief sous-ombilicale.

Cette masse (diamètre vertical : 8^{cm}, diamètre horizontal : 10^{cm}) se présente sous l'aspect de plusieurs circonvolutions intestinales, plus ou moins coudées, plus ou moins gonflées, enchevêtrées les unes sous les autres, mais au milieu desquelles une anse

horizontale apparaît beaucoup plus tuméfiée que les voisines. La position de cette masse entre l'ombilic et le pubis, exactement sur la ligne médiane évoque indubitablement l'idée d'une volumineuse hernie de la ligne blanche, presque une éventration.



Fig. 3.

Telle est, à n'en pas douter, la signification de cet ex-voto si curieux, offert par un malade atteint d'éventration avec « étranglement herniaire ». Était-ce avant la réduction de sa hernie ? Était-ce après une heureuse issue opératoire ? Il n'y aurait point lieu de s'étonner

de cette dernière éventualité, puisque nous savons par Martial (1) qu'il existait des médecins herniaires, spécialistes pour la réduction des hernies (2). Nous rappellerons, à propos de cette hernie, un ex-voto non moins curieux (3) du même genre, offert par un naufragé, échappé à la mort et qui avait toujours cru que la volumineuse hernie abdominale dont il était atteint lui avait permis de se maintenir sur les flots jusqu'à ce qu'il fût enfin recueilli !

Comme on a pu le voir, la série des « planches anatomiques votives » est des plus intéressantes, et pourtant ces spécimens curieux ne sont pas en très grand nombre. Nous venons d'étudier les mieux conservés, mais il en est quelques autres, figurant dans des Musées italiens ou allemands, que nous devons, pour être aussi complet que possible, analyser de façon succincte tout au moins. Dans les collections allemandes, le professeur Stieda ne signale que quatre ex-voto de cette catégorie.

1^{er} torse de Bonn. — Deux de ces torsos, provenant de Veïes comme ceux exposés à Rome, sont au Musée artistique de l'Université de Bonn. L'un d'eux, qui mesure 30^m de hauteur, représente un torse dont les cavités thoracique et abdominale sont ouvertes. Dans l'angle supérieur de l'incision, on voit à la partie médiane un petit corps entouré de masses inégales et auquel sont appendus deux bourrelets, en forme de massue, l'un à droite, l'autre à gauche (cœur et les poumons). Les petites tubérosités au-dessus du cœur

(1) Martial, X, 56 : « Hermès, dit-il, est le Podalire des hernies. »

(2) On trouve, d'ailleurs, dans Celse (*de Re medica*, liv. VII, parag. XIX), la description de l'opération de la hernie et (liv. VI, parag. XVII) la liste des remèdes à employer, dans les *Exomphales* pour éviter le secours de la main et l'emploi du fer.

(3) Anthologie palatine (vol. I, chap. VI, Epig. 466, traduct. latine) :

« Imaginem herniæ Dionysius huc dedicavit,

» Ex Nautis quadraginta servatus solus :

» Lumbis enim ea superligatâ natabat.

» Est igitur etiam herniæ in quibusdam bona fortuna. »

sont peut-être, dit Stieda sans l'affirmer cependant, des restes de péricarde ou de gros vaisseaux sanguins. Trois bourrelets sous-jacents doivent représenter le foie, imité de celui des mammifères : à droite et à gauche, on reconnaît les reins, mais on note l'absence de la rate et de l'estomac. L'intestin est représenté, mais on ne saurait en reconnaître les différentes portions ; dans l'angle inférieur de l'incision abdominale, se trouve une masse arrondie, qui est vraisemblablement la vessie. On ne saurait dire, ajoute Stieda, si le corps représente celui d'un homme ou d'une femme.

2^e torse de Bonn. — Le deuxième fragment du Musée de Bonn ne mesure que 14^{cm} de hauteur : il appartient peut-être à un corps d'enfant. La tête est absente, ainsi que les bras, mais les épaules existent. Le corps est ouvert et montre le cœur, les deux poumons, le foie trilobé, les deux reins et quelques fragments d'intestin ; absence de rate et de diaphragme.

Les deux autres fragments signalés par Stieda lui sont personnels. L'un, de 12^{cm} à 13^{cm} de haut, présente quelques restes de vêtements qu'il suppose avoir dû masquer les organes génitaux. Dans ce fragment de torse, l'ouverture de la cavité thoracique n'est plus elliptique comme précédemment mais triangulaire ; elle montre toutefois, comme les autres ex-voto, le cœur, les poumons, le foie trilobé et des anses intestinales.

L'autre fragment indique par sa forme un thorax féminin : il mesure 33^{cm}, mais il est en moins bon état de conservation. On peut y reconnaître cependant par comparaison avec les autres spécimens quelques uns des viscères abdominaux, entre autres l'intestin, représenté de façon un peu différente du mode habituel.

Dans les collections italiennes, en dehors du Musée National à Rome, et du Musée Etrusque, au Vatican, on peut voir encore quelques ex-voto de cette série (1) au Musée de la « Villa Papa Giulio ».

(1) HELBIG : *Scavi di Cività Lavinia*, *Bullet. dell'Istit. di corrispond.*, *Archeol.* 1895, N^o VII, VIII luglio et Agosto p. 144.

Ces fragments, provenant des fouilles de Civit -Lavinia et qui furent l gu s   ce Mus e par la Comtesse Vincenza di Santaforia, sont malheureusement des plus incomplets, car il ne reste presque plus aucun organe reconnaissable dans la cavit  du corps entr'ouvert.



Fig. 6. — Ex-voto de grossesse. Mus e arch ologique de Florence.

Quand nous aurons encore signal  un fragment semblable provenant de Nemi (1) et l'ex-voto que nous analyserons au chapitre des organes de la g n -

(1) Scavi presso Nemi. *Ibid.*, 1885, p. 149-151.

ration, mais dont nous donnons dès maintenant (fig. 6) la reproduction, nous aurons groupé dans cette étude le plus grand nombre, peut-être même la totalité, des « Planches anatomiques » reproduisant les organes internes attachés à une forme humaine.

Le professeur Stieda, dans son travail, ne signalait l'existence que de onze exemplaires seulement de cette catégorie d'ex-voto : nous avons pu en signaler quelques autres figurant dans des Musées soit d'Italie, soit de France, et apporter ainsi quelques éléments de plus d'appréciation à l'étude de ces terres cuites si curieuses.

Lille. — Imp. Centrale du Nord, 12, rue Lepelletier.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Fondée en 1902

EXTRAIT DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT

La Société comprend des Membres honoraires, des Membres perpétuels, des Membres donateurs et des Membres actifs, sans distinction de sexe ni de nationalité.

Est Membre perpétuel celui qui a versé une somme *d'au moins deux cents francs*.

Est Membre donateur celui qui a versé une somme *d'au moins quatre cents francs*. Il fait de droit partie du Conseil.

Pour devenir Membre actif, il suffit d'être élu, après présentation par deux Membres de la Société; de payer un droit d'entrée de 10 francs et une cotisation annuelle de 12 francs.

La Société tient ses séances *le deuxième mercredi de chaque mois*, à 5 heures, au foyer des Professeurs de la Faculté de Médecine, sauf pendant les mois d'août et de septembre.

Elle publie un *Bulletin* mensuel, qui est adressé à tous les Membres, sauf le cas de non-paiement de cotisation.

Épigraphie médicale

CORPUS INSCRIPTIONUM

AD MEDICINAM BIOLOGIAMQUE SPECTANTIAM

PUBLIÉ PAR

le Professeur R. BLANCHARD

Paraît par fascicules, à des époques indéterminées. Chaque volume comprend 30 feuilles (480 pages) de format grand in-8° avec tables et figures dans le texte.

Prix de souscription : 18 fr. par volume.

Une réduction de 20 p. 100 est faite aux Membres de la Société française d'histoire de la Médecine. Pour eux, le prix de souscription est fixé à 14 fr. 50.

Le 1^{er} fascicule comprend 112 pages, 262 inscriptions et 4 figures dans le texte.

Le 2^e fascicule comprend 128 pages, 316 inscriptions, 2 planches hors texte et 4 figures dans le texte.

Le 3^e fascicule est sous presse.

Pour les abonnements, s'adresser à MM. ASSELIN et HOUZEAU, éditeurs, place de l'École de Médecine, à Paris.

Pour les envois de documents et tous renseignements, s'adresser à M. le Professeur R. BLANCHARD, 226, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Le Secrétaire général, Gérant,

D^r ER. WICKERSHEIMER.